



AGPM
maiz'EUROP'

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 décembre 2023

Gouvernance : Réélection de Franck Laborde à la tête de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM)



De g. à d. : Franck Laborde, Président - Sébastien Méry, Secrétaire général - Jean-Marc Schwartz, Trésorier

Au cours de leur dernier Conseil d'administration de l'année 2023 convoqué ce mardi 12 décembre à Paris, les administrateurs de l'AGPM ont voté en faveur de la réélection de Franck Laborde (Pyrénées-Atlantiques) à la présidence de l'organisation pour un second mandat d'un an.

Âgé de 54 ans, Franck Laborde est agriculteur dans les Pyrénées-Atlantiques, installé en GAEC avec son frère sur une exploitation irriguée de 100 hectares en maïs semence, maïs grain et maïs doux. Il a également un atelier de canards prêts à engraisser.

Franck Laborde est entré au Conseil d'administration de l'AGPM en 2006, puis au Bureau en tant que Secrétaire général en 2017, avant d'être élu au poste de président en février 2023. En parallèle, il est également membre du Bureau et président de la Commission gestion des risques de la FNSEA.

Paris, le 12 décembre 2023

Franck Laborde souhaite poursuivre la trajectoire prise lors de son premier mandat et continuer avec engagement, à défendre les intérêts des maïsiculteurs français et de ses filières, promouvoir les atouts de la culture et conforter la production de maïs et ses débouchés sur l'ensemble des territoires. Parmi les priorités défendues par le président de l'AGPM pour ce nouveau mandat :

- **Garantir un accès à l'ensemble des moyens de production nécessaires à la culture maïs, au premier rang desquels l'accès à l'eau et aux innovations ;**
- **Maintenir la compétitivité des exploitations et lutter contre les distorsions de concurrence et l'incohérence des politiques publiques françaises et européennes qui nous font marcher sur la tête, avec un point d'attention particulier sur le dossier du Mercosur ;**
- **Placer la culture de maïs au cœur des solutions face aux grands enjeux que sont la reconquête de notre souveraineté alimentaire et énergétique française et européenne ainsi que la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité.**

Quelques changements sont à noter dans la composition du Bureau : Sébastien Méry (Loiret) a été élu Secrétaire général, remplaçant Jean-Marc Schwartz (Alsace) qui prend la place de Trésorier en remplacement d'Anne-Claire Vial (Drôme) qui se retire de ses fonctions. A noter également : l'arrivée de Gérald Bacconnier (Puy-de-Dôme) au sein du Bureau composé de 16 producteurs.

« Je remercie l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur confiance renouvelée. Après une très bonne année 2023 au niveau de la production, il nous faudra veiller à relever tous les défis qui nous attendent en 2024 afin de préparer l'avenir. C'est le combat que nous allons mener collectivement au sein du Bureau et du Conseil d'administration de l'AGPM, dans la co-construction avec la filière maïs, la FNSEA et les autres de ses associations spécialisées. », **déclare Franck Laborde, président de l'AGPM.**

Chiffres clés

2,7

millions d'hectares
Toutes surfaces de maïs

25

millions de tonnes
Tous types de maïs

150 000

producteurs
Toutes filières de maïs

L'AGPM en bref

Président : Franck LABORDE

Directrice générale : Céline DUROC

L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association du réseau de la FNSEA représentant les intérêts des producteurs français de maïs et de l'ensemble des filières maïs (grain, fourrage, semence, doux et pop-corn).

Site Internet : www.maizeurop.com

Contact presse

Cécile BRUN - Bazaille Consulting

cecile.brun@bazailleconsulting.com

06.42.93.30.40

Guillaume LE HOAN - AGPM

guillaume.le-hoan@agpm.com

06.16.04.42.30

